



La Lettre des TAAF

Éditorial

HORS-SÉRIE 65^e ANNIVERSAIRE



Nous célébrons cette année le 65^e anniversaire de la loi du 6 août 1955 par laquelle l'île Saint-Paul, l'île Amsterdam, l'archipel Crozet, l'archipel Kerguelen et la terre Adélie sont réunis au sein d'un même territoire possédant l'autonomie administrative et financière, entité d'outre-mer qui prend le nom de « Terres australes et antarctiques françaises ».

La publication de ce hors-série des *Terres extrêmes* nous donne l'opportunité, à titre documentaire, de replacer cette loi promulguée alors par René Coty, dernier président de la IV^e République, dans le contexte des activités des services et des missions 1954-1955 et 1955-1956.

L'implantation des premières bases australes est encore relativement récente. Mais sous l'impulsion de l'administrateur supérieur Xavier Richert, les TAAF ne manquent déjà pas de projets, de recherche et d'étude bien sûr, mais aussi économiques, stratégiques et même infrastructurels.

La jeune collectivité parfait l'organisation de son administration, elle s'investit pour améliorer à chaque relève la qualité de vie dans des « établissements » où une présence continue reste garante de souveraineté ; force est de constater que certaines problématiques sont d'ailleurs toujours d'actualité. Les TAAF s'affirment aussi dans leur identité : elles se créent un blason, elles prévoient l'émission de timbres, et s'inscrivent pleinement dans l'organisation de la future Année Géophysique Internationale.

Réunies sous une forme journalistique à partir de sources historiques principalement institutionnelles, ces informations peuvent être perçues pour certaines comme insolites voire incompréhensibles aujourd'hui. Elles sont pourtant toutes authentiques, et nous plongent dans la réalité d'il y a 65 ans.

Les archives rappellent certains exploits réalisés pour la France sur ces terres et mers du bout du monde, au sein d'un environnement unique et hostile. Elles nous permettent aussi, avec la distance nécessaire dans leur lecture, de prendre pleinement conscience d'une évolution notable et continue, tant dans les politiques publiques appliquées par le territoire que dans les mentalités individuelles et collectives. Que de chemin parcouru pour les Terres australes et antarctiques françaises !

Évelyne DECORPS
Préfète, administratrice supérieure
des Terres australes et antarctiques françaises

Terres extrêmes



Numéro hors-série

Août 2020

www.taaf.fr

www.facebook.com/TAAFOfficiel

twitter.com/TAAFOfficiel

Le dossier

L'année 1955 dans les TAAF

DES ARMOIRIES POUR LES TAAF

Une maquette et la description des armoiries des Terres australes et antarctiques françaises ont été établies par l'artiste miniaturiste et héraldiste Suzanne Gauthier, sur les indications du chef du territoire Xavier Richert. L'administrateur supérieur a fait procéder à l'enregistrement de ces armoiries par lettre du 15 octobre adressée à la direction des Archives nationales. En voici une adaptation réalisée par le chef d'établissement d'Amsterdam, le médecin capitaine J. Deramond.



Selon le vocabulaire héraldique, les armoiries des Terres australes et antarctiques françaises se blasonnent ainsi : écartelé, au premier d'azur au chou de Kerguelen d'argent; au deuxième d'or à la langouste de sable posée en pal ; au troisième d'or à la tête et au col de manchot royal de sable et d'argent ; au quatrième d'azur à l'iceberg d'argent. L'écu est timbré d'un arc-en-ciel d'or chargé à la partie supérieure de trois étoiles du même et portant les mots de sable «TERRES AUSTRALES ET ANTARCTIQUES FRANÇAISES», le tout brochant sur deux ancres d'argent, placées l'une en bande et l'autre en barre. Les supports sont deux éléphants de mer d'argent.

Le chou symbolise Kerguelen, la langouste Saint-Paul et Amsterdam, le manchot royal Crozet, et enfin l'iceberg la terre Adélie. Les deux éléphants de mer représentent l'une des espèces que l'on retrouve dans les quatre territoires. Quant aux deux ancres et aux trois étoiles, elles sont des signes distinctifs des administrateurs de la France d'outre-mer.

Un insigne reproduisant ces armoiries est en cours de fabrication par la maison de médailles et orfèvrerie Artus-Bertrand ; il sera prochainement distribué au personnel en service dans les îles Australes.

L'Année Géophysique Internationale aux Kerguelen

L'administrateur supérieur Xavier Richert, qui préside le sous-comité des Terres australes pour l'AGI, a présenté au président du comité national de l'AGI, le Révérend Père Lejay, un programme provisoire de l'ensemble des travaux scientifiques qui seront menés depuis les îles Kerguelen.

Le sous-comité s'est réuni déjà trois fois rien que sur le troisième trimestre. Son choix s'est arrêté sur les observations suivantes : magnétisme, électricité atmosphérique, ionosphère, météorologie, optique atmosphérique, ciel nocturne, rayonnement cosmique. La réalisation de ces observations dépend d'installations qui seront complétées ou remplacées selon les besoins exprimés par les scientifiques siégeant au sous-comité, qui envisage par ailleurs l'installation d'une station météorologique dans l'archipel des Crozet.

AVIS AUX PHILATÉLISTES : prochainement le premier timbre du territoire

Lors de sa séance du 30 octobre 1950, la Commission des timbres-poste d'Outre-mer avait admis le principe de l'émission d'une série complète de timbres à l'usage de l'île d'Amsterdam, de l'archipel des Kerguelen et de la terre Adélie, sous réserve que l'autonomie administrative leur soit accordée par un texte législatif. La loi du 6 août 1955 ayant porté ce statut, elle a donc aussi rendu possible la création des premiers timbres.

La Direction des postes et télécommunications y réfléchit depuis. Dans l'attente de l'émission d'une série dédiée dès l'année prochaine, un timbre choisi parmi le catalogue des postes devrait être surchargé : il recevra la mention « Terres australes et antarctiques françaises »

Les philatélistes n'auront plus à attendre très longtemps avant de pouvoir l'acquérir auprès de l'agence comptable des timbres postes coloniaux à Paris, ainsi que dans les bureaux de poste de terre Adélie, de Kerguelen et de Nouvelle Amsterdam.

RAPPEL DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES MISSIONS

À la demande des chefs de mission, la collectivité rappelle à tous que le règlement intérieur des Missions, entré en vigueur le 20 octobre 1953, continue de s'appliquer : tous doivent le respecter.

Ainsi, en ce qui concerne les **corvées**, chaque membre des Missions peut être requis par le chef de la mission ou son délégué pour des corvées d'intérêt général tel que le ravitaillement, le nettoyage du camp, l'enlèvement des ordures.

Les **photographies et films** pris avec des appareils personnels restent la propriété de leurs auteurs, mais doivent être soumis au chef des Missions qui se réserve, pour le compte du Ministère de la France d'Outre-Mer, de les faire développer et exploiter pour les archives et la documentation du territoire. Les photographies et films ne pourront en aucun cas être utilisés par leurs auteurs à des fins commerciales.

Toute **publication**, article de presse, ou livre, œuvre d'un membre ou d'un ex membre des Missions, lorsque le sujet traité est relatif au séjour ou aux travaux effectués aux îles Australes, doit être soumis, avant publication, à l'accord préalable et au visa du chef des Missions.

Les membres des Missions peuvent emporter un fusil de **chasse** à l'exclusion de toute autre arme. Ces fusils seront obligatoirement déposés aux magasins d'armes des camps et ne pourront être utilisés qu'avec l'autorisation du Chef des missions.

Enfin sur le sujet de la **correspondance** si précieuse pour les membres des missions, il est rappelé que le message individuel envoyé et reçu chaque semaine ne peut dépasser les 25 mots.

Un couple d'éléphants de mer pour le zoo d'Anvers

La Société royale de zoologie de Belgique a sollicité le territoire car elle souhaite pouvoir héberger un couple d'éléphants de mer au zoo d'Anvers. Après accord de l'administration, les animaux seront envoyés lors de la prochaine relève.

LES KERGUELEN

Deux hélicoptères pourraient renforcer les capacités de déplacement aux îles Kerguelen

Depuis mars dernier, l'administration attend une réponse du Ministère de la défense nationale et des forces armées sur la possibilité de doter l'établissement des îles Kerguelen de deux hélicoptères BELL 47 G, et bien sûr l'affectation du personnel nécessaire pour leur conduite et leur entretien. Comme le précise l'administrateur supérieur X. Richert, « en l'absence de moyens de communication convenables, le personnel de nos établissements doit actuellement limiter ses déplacements à la Presqu'île Courbet et à la Baie du Morbihan. Il serait du plus haut intérêt que l'ensemble du pays puisse être exploré ; l'utilisation d'un hélicoptère permettrait de toucher toutes les régions encore inconnues et présenterait ainsi des avantages considérables pour toutes les activités de notre base : recherches géologiques, cartographie, climatologie, recensement des éléphants de mer, etc. L'un serait utilisé comme appareil de secours, en cas de panne du premier dans une région inaccessible aux moyens de locomotion terrestres et maritimes. »

L'épouse du capitaine Péretti en hivernage

Le capitaine Péretti qui dirigeait la section des Travaux publics et assumait de janvier à novembre la responsabilité des ateliers de mécanique, de menuiserie, d'électricité et de chauffage central, avait obtenu à son départ de France de se faire accompagner de sa femme. Cette décision qui a fait couler tant d'encre a donné lieu à une expérience heureuse. Selon M. Heurgon, chef de l'établissement des îles Kerguelen « Madame Péretti est devenue la mère de cinquante-deux garçons et la pile de linge et de chaussettes qu'elle a cousus, taillés, tricotés et ravaudés est proprement incroyable ! Sa douceur et son sourire ont largement contribué à faire de 1955 une année sans « histoires »

TOPONYME

Dans la partie ouest de l'archipel des îles Kerguelen, il existe une chaîne de montagnes encore inexplorée, orientée nord-sud, qui s'étend depuis la presqu'île de la Société de Géographie jusqu'à la presqu'île Rallier du Baty. De cette chaîne de montagnes descendent à l'ouest le glacier Cook, et à l'est les nombreuses rivières qui vont se jeter dans la baie des Baleiniers. Le territoire a décidé de proposer que ce massif prenne le nom de « Pierre-Henri Teitgen », ministre de la France d'outre-mer. L'administrateur supérieur précise que cette démarche sera « un témoignage de gratitude pour l'action efficace que le Ministre [...] vient de mener avec succès en faveur des Terres australes et antarctiques françaises, qui constituent dorénavant un territoire autonome, statut éminemment favorable à un développement plus rapide. »

RAPPORT MÉDICAL : UN FOYER SUR PRESCRIPTION ?

Dans le rapport annuel qu'il vient d'adresser à l'administrateur supérieur Xavier Richert, le Dr Yves Pruche souligne l'activité continue du service de santé des Kerguelen. De mars à octobre 1955, il a ainsi assuré 470 actes médicaux, 25 radiographies, 3 hospitalisations, une chirurgie abdominale délicate, et des interventions de petite chirurgie suite à des accidents légers.

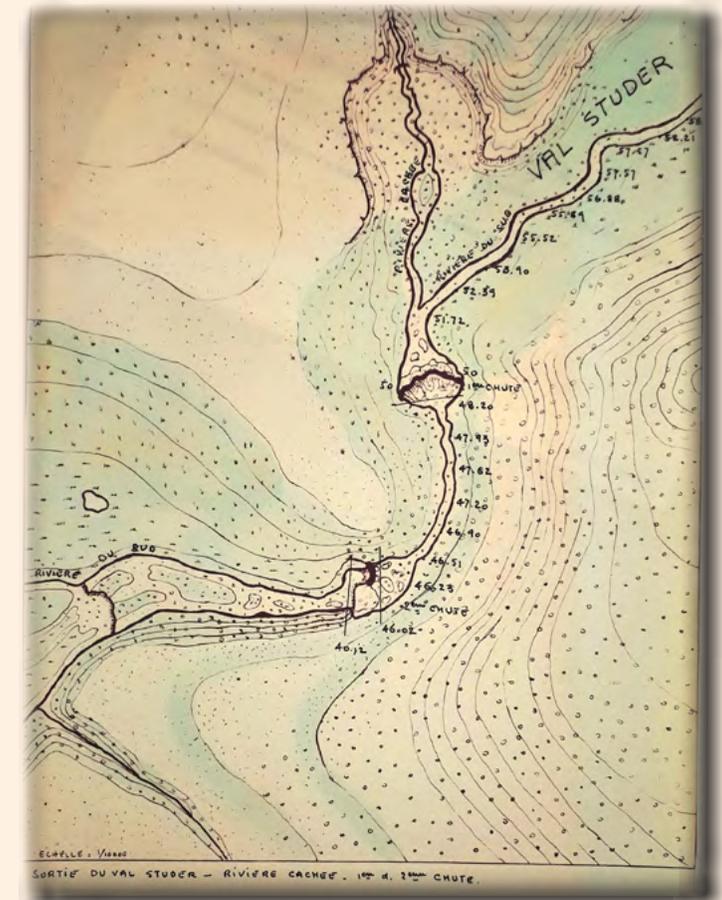
Au 6^e mois de mission, une visite complète (radiologie comprise) et un interrogatoire ont été réalisés auprès de chaque membre de la mission. Néanmoins, le docteur souhaite attirer l'attention de chacun sur le fait que : « De bonne foi, des antécédents pathologiques importants sont passés sous silence ; par inconscience, des lésions organiques sont dissimulées » Aussi, désormais il est envisagé un interrogatoire écrit à remettre soigneusement au médecin qui fait passer la visite d'engagement.

Le Dr Pruche nous rapporte la bonne ambiance sur base, et fait une proposition pour encore l'améliorer : « L'atmosphère de l'établissement et le moral de tous ont été excellents tout au long de l'année. Il serait seulement souhaitable qu'il en fut ainsi chaque année. [...] Le cinéma a continué à jouir de la faveur d'un public qui ne craint pas de revoir 7 ou 8 fois les mêmes films. J'exprime l'espoir que cette distraction sera maintenue et convenablement alimentée en films. [...] Le seul manque sérieux de ce point de vue humain de la vie à Kerguelen, et au fond point de vue le plus important, est celui d'un foyer, où les gens pourraient se réunir, jouer, aller au cinéma, passer de bonnes soirées ; ou simplement trouver le calme indispensable. » L'administration étudie cette proposition.

Projet de barrage hydro-électrique pour Kerguelen

L'adjudant Raymond Vernet a rendu à l'administration pour 1955 son rapport sur les possibilités d'utiliser l'énergie hydroélectrique dans l'archipel des Kerguelen. Après quatre campagnes de reconnaissance entre 1949 et 1954, un seul endroit offre selon lui des possibilités : le Val Studer, situé à l'ouest de la péninsule Courbet sur la Grande Terre.

L'ingénieur propose ainsi, à l'aide de l'eau des quatre lacs du Val Studer, de faire passer le débit de la cascade de 2m³/s à 8m³/s. Pour cela, sa solution serait la construction d'un barrage à la sortie du quatrième lac, pour renverser les sens d'écoulement de l'ensemble des quatre lacs. L'ingénieur positive et légitime l'audace du projet :



« Pour ouvrir un chantier dans ces régions particulièrement inaccessibles, de grosses difficultés seront rencontrées, tant au point de vue matériel que personnel et financier. Mais tout est relatif et si l'on tient compte qu'actuellement le kWh à PAF revient à 500 francs, il nous semble que des sacrifices peuvent être consentis. »

HORS-SÉRIE 65^e ANNIVERSAIRE

LES KERGUELEN

Retard sur les essais d'aquaculture des salmonidés aux Kerguelen

Un ingénieur des Eaux et Forêts devait se rendre aux îles Kerguelen pour y étudier la possibilité d'implanter dans les lacs et cours d'eau des truites et des saumons, qui constitueraient pour l'économie de ce territoire une ressource appréciable. Il avait été décidé que Monsieur Vibert, spécialiste réputé des problématiques de pisciculture, serait mis à la disposition de l'administration des Terres australes pendant une durée de cinquante jours.

Le contingent d'œufs de truites commandé en Nouvelle-Zélande ne pouvant arriver à temps, Monsieur Vibert a décidé de renoncer à cette mission. Il reste néanmoins à organiser le transfert d'un envoi d'œufs de saumons d'Amérique, dont l'arrivée est annoncée, et de truitelles vivantes à recevoir depuis Madagascar, deux tâches extrêmement délicates. C'est pourquoi Monsieur Vibert a bien voulu accepter d'instruire, à la station de pisciculture de Biarritz qu'il dirige, un fonctionnaire des Terres australes ayant déjà quelques notions de cette spécialité. Cette mission est la dernière chance qui se présente de faire parvenir aux Kerguelen des œufs de poisson et des alevins en bon état.

TEST D'INTRODUCTION DE PONEYS À KERGUELEN

En janvier dernier, trois poneys des Shetland (un étalon, une jument et une pouliche) ont été débarqués à Kerguelen. Il s'agissait d'évaluer l'usage de ces petits chevaux, particulièrement résistants, pour assurer le transport des sacs des manipeurs. Les avis sont partagés sur cette acclimatation. Selon le chef d'établissement Jean Heurgon, « *comme ils ont très peur des éléphants de mer et qu'ils n'aiment marcher ni dans les terrains tourbeux, ni dans les moraines, les campeurs qui voulurent les utiliser jurèrent de ne jamais les reprendre.* »

Depuis, les poneys sont bien soignés mais n'ont rien à faire. J. Heurgon conclut « *Il est certain que les poneys seraient plus heureux sur une île où ils trouveraient des graminées, mais l'avenir dira s'ils pourront rendre des services aux hivernants. S'ils devaient rester à ne rien faire, il est bien évident qu'il ne faudrait pas les garder ici* »

PREMIÈRE LIAISON MARITIME VERS LES TERRES AUSTRALES

La fin d'année a vu la création d'une liaison maritime semestrielle, destinée à assurer la relève dans les Terres australes. À l'occasion de chaque voyage, la moitié du personnel sera renouvelée ; cette opération présente des avantages certains quant à la continuité du travail et à l'amélioration du ravitaillement. Ainsi, le paquebot-mixte *Gallieni* est arrivé aux Kerguelen le 2 novembre, et 6 jours plus tard devant l'île Nouvelle Amsterdam.

Retour sur la mission du Colonel R. Genty aux Kerguelen et Amsterdam

Arrivé dans les Terres australes le 4 janvier sur le *Liberty-ship Vercors* en compagnie de l'administrateur supérieur X. Richert, le Colonel Genty de l'armée de l'air, détaché au comité d'action scientifique de la défense nationale, a effectué un voyage d'études aux îles Kerguelen et Nouvelle Amsterdam. Il y a réalisé une inspection et un inventaire des moyens scientifiques sur place dans le but de préparer l'Année Géophysique Internationale. Le colonel a également examiné les conditions générales climatologiques, géographiques et stratégiques, et étudié la possibilité d'établir une base aérienne dans la grande Kerguelen pour y réaliser notamment des vols intérieurs.

Vers une exploitation rationnelle des otaries ?

Patrice Paulian, zoologue et biologiste chargé de mission pour le Museum national d'histoire naturelle, est pour 6 mois sur la Nouvelle Amsterdam avec plusieurs objectifs. D'une part, il doit se consacrer à une étude de la flore et de la faune : il a ainsi réalisé les premières observations de l'albatros d'Amsterdam à terre ; il avance également sur une étude monographique de l'otarie. Il collecte des spécimens de tous âges pour le Museum. Fier de son travail, il indique que « *l'ensemble donnera lieu à de nombreuses publications qui montreront à l'étranger que la recherche biologique et particulièrement la recherche de terrain, est encore bien vivante en France* ». P. Paulian est d'autre part chargé par l'administration d'évaluer les possibilités d'exploitation des peaux d'otarie et des poissons et langoustes. Mais sur le sort des otaries, il reconnaît qu'« *il ne saurait être question pour l'instant d'une exploitation si discrète soit-elle [...]. La question d'une exploitation rationnelle pourrait être reconsidérée dans l'avenir.* »

Développement du Camp Heurtin sur Amsterdam

L'établissement de Nouvelle Amsterdam poursuit son extension. Il est désormais constitué de 8 baraques Fillod (cuisine réfectoire, météo, dortoir, atelier mécanique menuiserie, hôpital, centrale électrique). L'hôpital, comporte une salle d'opération, une pièce radiologie, une pièce stérilisation-laboratoire, une salle de dentisterie, une pharmacie, trois chambres d'hospitalisation et un magasin. Un atelier en dur a été mis en chantier en octobre, il représente le premier essai de construction en pierre. Parmi les dépendances, il existe un abri à lancement météo avec annexe pour la fabrication de l'hydrogène, un abri accessoire servant de magasin météo, et un château d'eau avec motopompe et filtre Dégrémont.

Le poulailler, le garage, l'écurie à cochons sont des constructions provisoires qu'il serait souhaitable de voir disparaître rapidement. Une caverne aménagée constitue une cave remarquable. Répartis en parcelles de 10 à 700 m², les jardins représentent une superficie cultivable totale de 1500 m². Depuis cinq ans, protégés du vent et des bovidés, ils sont cultivés sans arrêt, sans apport d'engrais, et pourtant la fertilité du sol est telle que les légumes (carottes, navets, radis, poireaux, choux) sont toujours d'une qualité exceptionnelle. Côté pépinière : les pêcheurs importés de Madagascar et qui étaient en fleur n'ont pas résisté au voyage, mais la pousse des pruniers et des amandiers est spectaculaire. Le déploiement de la flottille (un canot et un doris) a encore élargi les capacités de déplacement et d'alimentation de la mission.



Comme nous le précise le Capitaine J. Deramond, médecin et chef d'établissement: « *Le camp Heurtin perd lentement son caractère d'exceptionnel, de provisoire, pour prendre l'allure d'un petit village subantarctique [...]. La mer [...] a un attrait nouveau depuis qu'une embarcation peut être mise à l'eau à la demande. [...] 13 hommes hier, 26 hommes aujourd'hui, affirment dans une île perdue au milieu de l'océan Indien la présence Française.* »

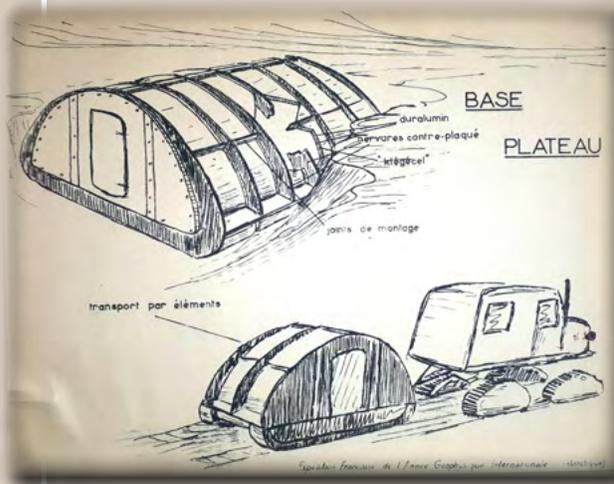
Saint-Paul et Amsterdam

Crozet

Kerguelen

DES NOUVELLES DU NORSEL

Dans le cadre de l'Année Géophysique Internationale, le brise-glace norvégien *Norsel* a quitté Rouen le 16 octobre. Il emporte vers la terre Adélie, sous la direction de Robert Guillard, les 14 membres de l'équipe des Expéditions Polaires Françaises. Après avoir réalisé une série de travaux océanographiques pendant une traversée passant par Alger, Aden, l'île Maurice et Melbourne, le navire polaire a laissé derrière lui Hobart et la Tasmanie le 27 décembre. Le *Norsel* devrait atteindre l'archipel de Pointe-Géologie dans les premiers jours de janvier 1956.



Cette expédition a pour but essentiel l'installation de deux bases : une base principale prévue sur l'île des Pétrels, et une base éloignée sur le plateau antarctique. Le matériel embarqué pour la mission est donc considé-

nable. Le site principal sera constitué de bâtiments métalliques préfabriqués montés sur des échafaudages tubulaires. Des moyens motorisés lourds (tracteurs, chenillettes) permettront de remorquer sur plusieurs centaines de kilomètres les éléments de construction nécessaires à l'établissement de la base « plateau » (voir croquis) à proximité du pôle Sud magnétique.

Deux autres expéditions sont prévues en 1956 et 1957, sous la direction de Bertrand Imbert et Gaston Rouillon, pour poursuivre les programmes scientifiques (astronomie, géomagnétisme, ionosphère, météorologie, océanographie, sismologie, glaciologie, gravimétrie, etc) retenus par le Sous-comité antarctique présidé par Paul-Emile Victor.

Terre Adélie

Terres extrêmes



Siège des TAAF
rue Gabriel Dejean
97 410 St Pierre
www.taaf.fr

Directrice de la publication :
Évelyne Decorps
Rédaction - réalisation :
David de Sousa, Laëticia Théron,
Nelly Gravier
Sources textes et photos :
© Archives TAAF
© Archives nationales
© Archives nationales d'outre-mer